

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise**

**1.1. Identificateur du produit**

**Nom commercial** : BTFO-81-1  
**Description** : Flux de soudure collante

Nom commercial	Réglementation	L'UFI
BTFO-81-2H	Type 1.1.3.C selon UNE-EN ISO 9454 // ROL0 selon DIN EN 61190-1-1	9VR2-10HS-A002-AK23

**1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées** : Réparer la soudure. Applications de refusion. Étamage et autres applications. Pour un usage professionnel et industriel.  
**Utilisations déconseillées** : Ne pas utiliser à d'autres fins que celles décrites dans le produit.

**1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** : BROQUETAS, S.L.  
**Adresse** : c/ Can Sallarès 12-16  
08740 Sant Andreu de la Barca, Barcelone (Espagne)  
**Numéro de téléphone** : +34 936401900  
**Adresse e-mail d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité:** broquetas@broquetas.com

Fournisseur: Transfer Multisort Elektronik Sp. z o.o.  
93-350 Łódź ul. Ustronna 41  
+48 42 645 54 44 e-mail: export@tme.pl

**1.4. Numéro de téléphone d'urgence**

**Disponibilité** : +34 936401900  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 14h00.

**SECTION 2 : Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
Classes/catégories de danger	Mentions de danger (H)*
GHS07 Nocif	H315: Provoque une irritation de la peau. Peau Corr 1B. H317: Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Sens de la peau 1. H319: Provoque une irritation oculaire grave. Eye Dam. 1. H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. Aquatique chronique 3.

**2.2. Éléments de l'étiquette**

**Étiquetage (CLP)**

Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]		
Mots indicateurs et pictogrammes	Mentions de danger (H)	Conseils de prudence (P)*
<i>Avertissement</i>	H315: Provoque une irritation de la peau. H317: Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319: Provoque une irritation oculaire grave. H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.	P202, P270, P260, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P305+P351+P338, P501
 SGH07		

\*Texte intégral des conseils de prudence (P) : Voir la section 16

**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté conformément à la réglementation CLP.

**2.3. Autres dangers**

**Respect des critères PBT/vPvB**

: Le produit ne contient pas de substances classées PBT ou vPvB.

**Autres dangers non identifiés dans la classification**

Risque de risques de brûlure lorsque vous touchez des parties chaudes de l'appareil à des températures élevées. L'inhalation des vapeurs de boue à mites peut causer des problèmes de santé. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. Il n'a pas de propriétés connues de perturbation endocrinienne.

**SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients**

**3.2. Mélanges**

Composition:

Ingrédients dangereux	Contenu (%)	Numéro CAS	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Colophane / Dérivés de colophane	40 - 60	8050-09-7	Skin Sens. 1: H317
Acides dicarboxyliques	2 - 10	124-04-9	Catégorie d'irritation oculaire 2: H319

\*Le produit ne contient aucun nanomatériau connu.

**SECTION 4 : Premiers soins**

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

**Remarques générales**

: Si un problème de santé est détecté, consultez un médecin.

**En cas d'inhalation**

: Déplacez la personne exposée à l'air frais et consultez un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

: Nettoyez avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes pour un bon nettoyage. Consultez un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion**

: Consultez un médecin. Ne pas faire vomir. Donnez à boire de l'eau si la personne est consciente. NE PAS donner d'eau à une personne inconsciente (Dans des conditions d'utilisation appropriées, le produit n'est pas ingérable).

**Recommandations à l'intention des secouristes**

: La protection du personnel de premiers secours: Devrait porter l'équipement de protection de niveau C pour donner les premiers soins dans la zone de sécurité.

**4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés**

: Rincez-vous immédiatement la bouche et buvez beaucoup d'eau.

**4.3. Indication de tout soin médical immédiat et traitement spécial nécessaire**

: Traitement symptomatique.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Agents extincteurs**

**Agents extincteurs appropriés**

: Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie dans les environs de l'incendie

**Agents extincteurs inadaptés**

: D poudre.

**5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange**

<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Ininflammable
<b>Autres dangers spécifiques</b>	: En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.
<b>5. 3. Conseils aux pompiers</b>	: En cas d'incendie, utilisez l'équipement de protection individuelle au besoin. Les pompiers doivent porter un équipement de protection résistant au feu.

## SECTION 6 : Mesures de rééducation accidentelle

<b>6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	
<b>Pour le personnel non urgent</b>	: Suivez les indications décrites à la rubrique 8.
<b>Pour les intervenants d'urgence</b>	: Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivez les indications décrites à la rubrique 8.
<b>6. 2. Précautions environnementales</b>	: Ne pas rejeter le produit dans les égouts publics, les réseaux d'aqueduc ou les eaux de surface.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Recueillir le produit dans des récipients fermés et correctement étiqueté. Gestion des déchets par l'intermédiaire d'une entité de gestion des déchets autorisée.
<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	: Pour de plus amples renseignements, voir les sections 8 et 13.

## SECTION 7 : Manutention et entreposage

<b>7. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire</b>	
<b>Mesures de prévention et de protection</b>	: Le produit ne peut être manipulé que par un personnel dûment formé et avec des mesures de protection individuelle appropriées. Pendant le processus de travail, le produit atteint des températures élevées, il est donc recommandé d'utiliser des globes et une protection oculaire appropriés et de porter un masque dans des zones mal ventilées, comme décrit à la rubrique 8.2.
<b>Conseils sur l'hygiène générale du travail</b>	: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Gardez une bonne hygiène après la manipulation. Pas explosif.
<b>7. 2. Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les compatibilités éventuelles</b>	
<b>Mesures techniques et conditions de stockage</b>	: Température minimale de stockage: +5°C Température maximale de stockage: +25°C
<b>Exigences relatives aux conteneurs et zones d'entreposage</b>	: Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas geler.
<b>Plus d'informations pour le stockage</b>	: Tenir à l'écart de la chaleur ou de la lumière du soleil.
<b>7. 3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)</b>	: Agent tensioactif Pour plus d'informations: reportez-vous à la fiche technique

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

<b>8.1. Paramètres de commande</b>	
<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	: <u>Vapeurs de flux de colophane (CAS 8050-09-7):</u> MEL: 0,05 mg/m <sup>3</sup> 8 h. TWA MEL (15 min) : 0,15 mg/m <sup>3</sup>

<b>DNEL et PNEC</b>	: Non disponible.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>Mesures d'ingénierie appropriées</b>	: Utiliser uniquement dans des endroits ouverts ou bien ventilés. Utiliser de préférence une extraction localisée.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux et du visage</b>	: Une manipulation appropriée peut inclure le port de lunettes de protection.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	: Éviter tout contact avec la peau.
<b>Autrui</b>	: Utilisez les vêtements de protection appropriés des soudeurs.
<b>Protection respiratoire</b>	: Évitez de respirer de la poussière ou des vapeurs pendant l'utilisation.
<b>Mesures de contrôle de l'exposition environnementale</b>	: Prendre en compte les précautions habituelles pour protéger l'environnement, voir rubrique 6.2.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

<b>9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
<b>Apparence</b>	: Gel <b>jaune</b> /beige
<b>Odeur</b>	: Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	: Non disponible / Sans objet.
<b>pH</b>	: Non disponible / Sans objet.
<b>Point de fusion</b>	: >60°C
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b>	: Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	: Ininflammable.
<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible / Sans objet.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Non inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	: Sans objet.
<b>Pression de vapeur (20°C)</b>	: Indéterminé
<b>Densité de vapeur</b>	: Sans objet.
<b>Densité à (20°C)</b>	: 0,9-1,0 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité(s)</b>	: Partiellement.
<b>Température de décomposition</b>	: Non disponible / Sans objet.
<b>Viscosité</b>	: Sans objet.
<b>Propriétés explosives</b>	: Sans objet.

<b>Propriétés oxydantes</b>	: Sans objet.
<b>9.2. Autres informations</b>	: Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	: Pas d'inflammation, d'explosion, d'auto-échauffement ou de décomposition visible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	: L'étude n'a pas besoin d'être menée parce que la substance est connue pour être stable à température ambiante pendant des périodes prolongées (jours).
<b>10.3. Réactions dangereuses</b>	: Aucun risque digne de mention.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	: Gel.
<b>10.5. Matériaux à éviter</b>	: Oxydants forts, métaux alcalins
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

<b>11. 1. Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Classe de danger/effet</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	: CAS 124-04-9 Acides dicarboxyliques DL50 orale (rat) 3600 mg/kg→ DL50 cutanée (rat) >7940 mg/kg→  CAS 8050-09-7 Colophane DL50 orale (rat) 3 mg/kg→ DL50 cutanée (rat) >2000 mg/kg→
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Cancérogénicité</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>STOT-exposition unique</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Exposition STOT-répétée</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Dangers liés à l'aspiration</b>	: Sur la base des données disponibles, le critère de classification n'est pas respecté.
<b>Symptômes</b>	: -
<b>Effets chroniques</b>	: -
<b>11.2. Informations sur les autres dangers</b>	
<b>11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	: Il ne contient aucun perturbateur endocrinien connu.
<b>11.2.2. Informations sur les autres dangers</b>	: Sans objet.

## SECTION 12 : Information écologique

<b>12.1. Informations sur la toxicité</b>	: Le produit n'est pas: Ecotoxique.
---	-------------------------------------

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	: Le produit est biodégradable. Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques des composants individuels (voir rubrique 3).
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	: Sur la base des données existantes sur l'élimination/dégradation et la bioaccumulation, il est peu probable que des dommages potentiels à long terme soient causés à l'environnement.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	: Aucune donnée disponible.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB</b>	: Le produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	: Il ne contient aucun perturbateur endocrinien connu.
<b>12.7. Autres effets indésirables</b>	: Aucun autre effet secondaire n'est connu.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

<b>13.1. Méthodes de traitement des déchets</b>	
<b>Méthodes appropriées de traitement des déchets de substances ou de mélanges</b>	: Les déchets de produits doivent être transportés vers une usine d'élimination des déchets agréée. Éliminez conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas enlever par rejet direct dans les rivières ou le réseau d'égouts.
<b>Méthodes appropriées de traitement des déchets d'emballages contaminés</b>	: Manipulez les contenants contaminés comme le produit lui-même.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

	ADR/RID	ET/ADNR	Le	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Le produit n'est pas classé selon les accords de transport.			
<b>14.2. Désignation officielle de transport ONU</b>				
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
<b>14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur</b>				
<b>Dispositions spéciales</b>				

<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC</b>	: Sans objet.
--	---------------

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

<b>15.1. Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange</b>	
<b>Règlements de l'UE</b>	
<b>Autorisations REACH</b>	: Le produit ne contient pas de substance présente dans la liste candidate des SVHC et dans l'annexe XIV de REACH.
<b>Restrictions d'utilisation de REACH</b>	: Le produit n'a aucune restriction d'utilisation.
<b>Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone</b>	: Sans objet.
<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	: Aucune évaluation de la sécurité chimique du produit n'a été effectuée.

## SECTION 16 : Autres renseignements

<b>Modifications apportées à la version précédente</b>	: Adaptation du format à la modification du règlement REACH, règlement (UE) 2020/878. Modifications apportées aux sections 1.1, 1.2, 2.3, 3.2, 11.2, 12.6 et 12.7.
--	--

Cette FDS remplace la version 1.

## Abréviations et acronymes

- : FDS: Fiche de données de sécurité
- PBT : persistant, bioaccumulable et toxique
- vPvB : Très persistant et très bioaccumulable
- TLV: Valeurs limites de maintien
- TWA : Moyenne pondérée dans le temps
- ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels
- DNEL : Niveau dérivé sans effet
- CESE : Concentration estimée sans effet
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes
- DL50 : Dose létale médiane.
- CL50 : Concentration létale médiane.
- ATEmix : Toxicité aiguë estimée du mélange.

## Principales références bibliographiques et sources de données

- : Fiche de données de sécurité des composants.  
<https://echa.europa.eu/>

## Indication des méthodes d'évaluation des informations visées à l'article 9 du règlement (CE) no 1272/2008 qui ont été utilisées aux fins de la classification

- : Classification du mélange à partir des classifications des composants.

## Texte intégral des mentions de danger (H)

- : H315: Provoque une irritation de la peau.
- H317: Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- H319: Provoque une irritation oculaire grave.
- H412: Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

## Texte intégral des conseils de prudence

- : P270 Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
- P260 Ne pas respirer de poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/pulvérisation.
- P280 Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.
- P301+P330+P331 SI VOUS AVEZ BU : Rincer la bouche. Ne provoquez PAS de vomissements.
- P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/sous la douche.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Amener la personne à l'air frais et la garder à l'aise pour respirer.
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Poursuivre le rinçage.
- P501 Éliminer le contenu/contenant pour Éliminer ce matériel et son contenant au point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Consultez l'expert local en élimination des déchets sur l'élimination des déchets...

## Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs:

- : L'équipe de maintenance et de production a reçu des informations et une formation sur les consignes de sécurité dans l'usine et l'équipement.

## NOTES

- : Ces informations ne concernent que le produit décrit dans ce fichier et peuvent ne pas être valides si elles sont utilisées conjointement avec un autre produit (s) ou dans tout autre processus. Les informations présentées sont basées sur notre niveau le plus précis de connaissances actuelles et sont fournies de bonne foi, mais ne peuvent être garanties ou assurées de leur exactitude ou de leur fiabilité. Il s'agit d'un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport et l'élimination sécuritaires de ce produit et ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité.